



COMMUNIQUÉ

Le Conseil d'Administration du Syndicat des Laiteries, qui assure la promotion du Beurre Charentes-Poitou AOP, s'est réuni mardi 12 octobre 2021 à Surgères.

Une mobilisation de tous les acteurs

La forte présence de tous les acteurs représentant les producteurs, les laiteries et les partenaires, démontre l'implication de chacun à rechercher des solutions pour conserver, pour le Beurre Charentes-Poitou AOP, au-delà de sa notoriété, une valorisation indispensable à la rémunération des éleveurs.

En effet, ce Beurre Charentes-Poitou qui fait l'objet d'une reconnaissance de qualité depuis 1979 a enrichi son cahier des charges pour répondre aux nouvelles attentes environnementales et sociétales.

Il prévoit en particulier l'autonomie alimentaire sur les exploitations (*fourrages et céréales*) et l'exclusion d'achat d'aliments d'origine génétiquement modifiée « OGM » contribuant à la déforestation.

Ce nouveau cahier des charges est validé par l'INAO.

Une revalorisation indispensable du Beurre Charentes-Poitou

Sans attendre la reconnaissance de l'Union Européenne, les participants unanimes ont confirmé la volonté de préparer toute la filière et plus particulièrement les éleveurs en se fixant l'objectif d'une conversion démarrant au plus tard au 1^{er} juillet 2022 pour une production labellisée au 1^{er} janvier 2023.

Aussi, dans un contexte plus difficile avec d'une part une augmentation générale des charges et d'autre part un surcoût important lié au nouveau cahier des charges, les membres du Conseil d'Administration reconnaissent l'importance d'une meilleure rémunération du lait pour assurer cette transition indispensable et conserver une filière laitière régionale dynamique.

Les producteurs et les laiteries travaillent à cette meilleure valorisation et demandent à nos utilisateurs clients d'accepter les hausses de 15 % minimum qui leur seront proposées. Ces augmentations, comme le prévoit la loi Egalim 2, seront intégralement reversées aux producteurs.

Une forte communication en fin d'année

Le Conseil d'Administration a par ailleurs fait le point de toutes les actions de communication qui ont été conduites et celles qui sont programmées en fin d'année.

Le Beurre Charentes-Poitou accentue sa présence dans les manifestations locales (La Ferme s'invite à Poitiers, Tech Elevage à La Roche-Sur-Yon, Capr'Inov à Niort, les Assises du Lait aux Sables d'Olonne, Balade à la Ferme à La Rochelle) et sur nos écrans de télévisions (Petits Plats en Equilibre et spot national avec l'ANNA).

Des travaux de recherche pour préparer l'avenir

L'Association Centrale des Laiteries et le Syndicat des Laiteries Charentes-Poitou et le CRIEL avec l'appui financier important de la Région Nouvelle-Aquitaine, FranceAgrimer, l'Union Européenne, l'ADEME et de la BPI, engagent de nombreux travaux de recherche.

Ces travaux concernent l'analyse du Cycle de Vie du Beurre, l'étude d'une crème AOP Charentes-Poitou, la valorisation des coproduits du beurre, la mise en place d'un cahier des charges pour une filière laitière équitable, la production de protéines, l'adaptation au changement climatique.

Autant d'actions dont le seul objectif est d'améliorer la valorisation de notre filière régionale pour sécuriser son avenir.

